



# PBUD 2018

## SOMMAIRE

### POINT D'ATTENTION

<b>1 NOUVEAUTÉS ET CORRECTIONS</b>	<b>2</b>
1.1. La fonction copier/coller sur un chiffre avec virgule empêche l'export (Ref 170876)	2
1.2. Paramètres établissement vides après importation (Sesam 174680)	2
1.3. L'édition de la pièce B6 pouvait paraître incohérente (Ref 175644)	2
1.4. Impression du budget en cas de modification du domaine (Sesam 176349)	2
1.5. Modification des activités Etat (Ref 207313 et 216710)	2
1.6. Visualisation des dépenses du SRH (Ref 210854)	3
<b>2 AIDE EN LIGNE ET MANUEL UTILISATEUR</b>	<b>3</b>
2.1. Etat des emplois (Ref 209528)	3
2.2. L'aide en ligne proposée par la génération automatique est l'aide en ligne du menu impression (Ref 210876)	3



## Nouveau logo

Le nouveau logo du ministère remplace l'ancien sur la page d'entrée du module.

# 1 NOUVEAUTÉS ET CORRECTIONS

## 1.1. LA FONCTION COPIER/COLLER SUR UN CHIFFRE AVEC VIRGULE EMPÊCHE L'EXPORT (RÉF 170876)

Lorsqu'on utilisait la fonction copier/coller sur un chiffre avec virgule dans la saisie des montants autorisés par les Autorités de Contrôle (AC) en dépense, la fenêtre d'exportation se fermait sans message d'erreur et l'exportation était abandonnée.

**Correction :** La fonction copier/coller est désormais fonctionnelle pour des chiffres avec virgule dans la saisie des montants autorisés par les AC lors de l'exportation du budget.

## 1.2. PARAMÈTRES ÉTABLISSEMENT VIDES APRÈS IMPORTATION (SESAM 174680)

Pour les départements de l'Aisne, de la Corse du Sud et de la Haute Corse, les paramètres établissement n'étaient pas récupérés au moment de l'importation de la CBUD.

**Correction :** Désormais, les paramètres sont récupérés lors de l'importation de la CBUD pour tous les départements.

## 1.3. L'ÉDITION DE LA PIÈCE B6 POUVAIT PARAÎTRE INCOHÉRENTE (RÉF 175644)

Si on saisisait la répartition entre fonctions pour la masse financière d'un employeur sans saisir le même détail pour les emplois, l'édition semblait incohérente.

Par exemple : Pour l'employeur EPLE, on saisisait un montant X pour les fonctions éducatives, et un montant Y pour les fonctions administratives ; mais côté emploi, on ne saisisait un effectif que pour la fonction éducative. L'édition de la pièce B6 présentait une ligne de montant X pour les fonctions éducatives, suivi d'un total de montant X+Y qui paraissait incohérent.

**Correction :** Désormais, l'édition avant CA indique un contrôle, bloquant pour un budget principal, non bloquant pour un budget annexe : « L'état des emplois est incomplet (fonction sans emploi correspondant) ».

## 1.4. IMPRESSION DU BUDGET EN CAS DE MODIFICATION DU DOMAINE (SESAM 176349)

Si on modifiait le libellé d'un domaine, utilisé dans l'exercice en cours, dans le budget en préparation, la visualisation du budget affichait bien le nouveau libellé alors que l'édition imprimait l'ancien.

**Correction :** L'édition est désormais conforme avec la visualisation.

## 1.5. MODIFICATION DES ACTIVITÉS ÉTAT (RÉF 207313 ET 216710)

La DGESCO a demandé l'ajout de plusieurs codes d'activité Etat:

- 13PE- Parcours d'excellence
- 13CDR Cordées de la réussite
- 13PRF ProFan
- 16EAC Parcours éducatif artistique et culturel

et la modification du libellé du code 16AE- :

- 16AE- Devoirs faits – Accompagnement éducatif

**Evolution :** Les codes d'activité Etat ont été mis à jour.





### 1.6. VISUALISATION DES DÉPENSES DU SRH (RÉF 210854)

En visualisation des dépenses du SRH, les options Ajouter, Modifier ou Supprimer étaient accessibles et opérationnelles dans la liste des imputations. On pouvait donc modifier les imputations, mais de retour sur la fenêtre de visualisation, on ne pouvait que Fermer la fenêtre sans enregistrer. Les modifications apportées n'étaient donc finalement pas enregistrées.

**Correction :** Les options Ajouter, Modifier ou Supprimer ne sont plus accessibles si on ouvre la fenêtre en Visualisation.

## 2 AIDE EN LIGNE ET MANUEL UTILISATEUR

### 2.1. ÉTAT DES EMPLOIS (RÉF 209528)

Précision suite au signalement de référence 175644

**Correction :** L'aide en ligne a été complétée.

### 2.2. L'AIDE EN LIGNE PROPOSÉE PAR LA GÉNÉRATION AUTOMATIQUE EST L'AIDE EN LIGNE DU MENU IMPRESSION (RÉF 210876)

L'aide en ligne proposée lors de la génération automatique était l'aide en ligne du menu impression.

**Correction :** Désormais, les liens de l'aide en ligne fonctionnent correctement.

